

Je m'informe sur l'AVC

Le site du Docteur Sofian AYADI

Adresse du site : www.docvadis.fr/sofian-ayadi



L'accident vasculaire cérébral concerne tous les ans en France 130 000 personnes, dont la moitié conserve des séquelles importantes. C'est une urgence.

Qu'est-ce qu'un AVC ?

L'accident vasculaire cérébral (AVC), ou encore attaque cérébrale, peut être de deux natures.

- Soit il est provoqué par une artère du cerveau qui se bouche et provoque la destruction d'une zone plus ou moins importante du cerveau qui n'est plus irriguée. On parle alors d'accident ischémique ou d'infarctus cérébral. Il représente 85 % des cas.
- Soit il est provoqué par une hémorragie liée à la rupture d'une artère du cerveau. On parle d'hémorragie cérébrale. Elle constitue 15 % des cas d'AVC.

Dans les deux cas, le fonctionnement du cerveau est perturbé.

□

Ai-je un risque de faire un AVC ?

Il existe plusieurs facteurs qui augmentent le risque de faire un AVC. Si vous agissez sur ces facteurs de risque, vous réduisez le risque de faire un AVC.

- Si vous avez de l'hypertension artérielle. C'est le facteur majeur de risque. Si vos chiffres tensionnels sont régulièrement au-dessus de 14/9 (ou 140/90 mm Hg), le risque est important.
- Si vous fumez. La consommation de tabac (même une seule cigarette par jour) augmente de manière très importante le risque d'AVC. A l'inverse, l'arrêt du tabac diminue par deux votre risque

d'AVC.

- Si vous avez du cholestérol : l'excès de « mauvais » cholestérol (appelé LDL-cholestérol) augmente le risque.
- Si vous avez du diabète : l'excès de sucre dans le sang augmente le risque.
- Certaines maladies cardiaques comme la fibrillation auriculaire qui nécessitent un traitement anticoagulant augmente le risque.

□

Y a-t-il des signes de survenue d'un AVC ?

On estime que, dans 30 à 40 % des cas, il existe des signes annonçant la survenue imminente de l'accident.

- Perte de la force ou de la sensibilité, ou encore paralysie brutale d'un bras ou d'une jambe ou de la face ou de la totalité d'un côté du corps.
- Difficulté soudaine à trouver les mots ou à les exprimer (ce qui est différent du trouble chronique à trouver les mots de la personne âgée). La phrase peut être incompréhensible pour l'entourage ou les mots totalement transformés.
- Anomalie de la vision.
- Mal à la tête soudain, inhabituel et intense et/ou vomissements.

Devant un ou plusieurs de ces symptômes, vous devez immédiatement appelez le 15. Si ces symptômes d'alerte sont reconnus, ils peuvent permettre d'éviter la survenue d'une grande majorité des accidents et des séquelles qui les suivent.

Vous pouvez reconnaître la survenue d'un AVC chez quelqu'un. Demandez-lui de maintenir les deux bras tendus à l'horizontale, de lever chacune des jambes alternativement, de marcher, de prononcer la phrase suivante : « Les oiseaux chantent dans les buissons », et vérifiez s'il voit sur les côtés en regardant fixement vos yeux. S'il est incapable d'effectuer l'une de ces consignes ou de l'effectuer incomplètement ou incorrectement, il peut s'agir d'une attaque cérébrale. Appelez immédiatement le 15.

□